

<http://ugtg.org/spip.php?article2063>



Halte à la Répression Anti-Syndicale

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en ligne jeudi 16 janvier 2014

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Ka ki pasé ?

Du mois de mai au mois d'Août 2006, nous, agents du CHU, étions massivement mobilisés et en grève pour dénoncer les pratiques et errements de Christian JOLIVIERE, Directeur Général du CHU, aujourd'hui expatrié à l'Assistance Publique de Paris.

La principale "caporale" de Christian JOLIVIERE était Man KOWALSKI Béatrice, Directrice des Ressources Humaines parachutée depuis la Guyane, affublée d'un parcours professionnel chaotique. A l'évidence, Man KOWALSKI n'était ni au plan personnel, ni au plan professionnel à la hauteur de ses fonctions de DRH.

Elle agissait donc par intimidation, par sanction, par harcèlement à l'endroit de ses proches collaborateurs de la DRH.

Las de cette situation, le personnel exerçait son droit de retrait et s'associait au mouvement de contestation engagé contre JOLIVIERE.

Après plusieurs provocations à l'endroit des grévistes et du Personnel de la DRH, **le 16 juin 2006**, elle simulait une agression et se faisait prescrire 30 jours d'ITT, et portait plainte contre 3 de nos camarades : **Ginette LERUS, Jules CALVAIRE et Alexis LUNION**.

Sa plainte est soutenue par le Juge d'Instruction et ce principalement avec le témoignage de 3 collègues, non-grévistes de la DRH.

Nos camarades sont donc convoqués le **Judi 16 Janvier 2014, à 14 h**, devant le Tribunal Correctionnel de Pointe-à-Pitre pour avoir **'le 16 juin 2006 exercé des violences sur la personne de Man KOWALSKI'**.

Camarades, Collègues du CHU,

La plainte de Man KOWALSKI, les poursuites engagées contre nos camarades syndicaliste 8 lanné pita, ne doivent pas être prises à la légère.

Il s'agit, nous le savons, d'une volonté constamment affichée par le pouvoir colonial de nous faire taire et de nous faire payer notre détermination à agir contre tout arbitraire dans ce pays de Guadeloupe.

Nous savons aussi, que tant l'Etat que la direction actuelle du CHU, entendent nous museler, nous démouner, nous diviser de façon à nous imposer au CHU **leur Plan de Retour à l'Equilibre** qui prévoit plus de 400 suppressions de postes.

Nous savons enfin qu'ils n'ont pas l'intention de respecter nos accords sur les 35 heures, sur la révision des carrières des ouvriers et des administratifs, sur la titularisation des contractuels, etc... ! en ces temps de déficit.

Sé dèyè bwa ki ni bwa !

Nous le confirmons, pour les autorités de la Santé, désormais nous devrions **travailler plus, travailler mal et être**

mal au travail pour gagner plus.

Nous le confirmons, l'ARS a déjà arrêté :

1. Une nouvelle répartition des activités, et des moyens, un nouveau schéma hospitalier associant public et privé, de nouvelles orientations aux projets médicaux, autrement dit, nous, tous agents de santé publics et privés (5 300 agents publics - 1700 agents privés) devons craindre tant pour nos emplois et nos salaires que pour notre mission de santé au service des Guadeloupéens. Les premiers concernés sont nos camarades des Hôpitaux de Marie-Galante, de Maurice Selbonne, de Beuperthuy, des cliniques : les Eaux Vives, le Centre Médico-Social (CMS) et la Polyclinique ;
2. L'obligation pour les établissements publics de se regrouper en CHT (Communauté Hospitalière de Territoire) avec la mutualisation de toutes leurs activités logistiques (cuisine, buanderie, administration, services techniques, entretien, transport) ;
3. L'obligation pour les établissements publics et privés de gérer certaines activités de soins et certains équipements (Scanner, IRM, Labo) voire leur personnel dans le cadre de GCS (Groupement de Coopération Sanitaire) ;
4. La limitation de l'accès aux soins hospitaliers par le développement de l'hospitalisation à domicile et l'activité ambulatoire ;
5. Le Choix de projets privés, réputés plus rentables pour les promoteurs et moins coûteux pour l'assurance maladie, parce que financés directement par le patient.

C'est bien pour cela que nous devons fièrement nous opposer à toute répression contre les militants syndicalistes et soutenir nos camarades le **JEUDI 16 JANVIER 2014** avec le même élan exprimé en soutien aux militants de la CGTG de Milénis, **nou ka sanblé pou lévé gaoulé** :

MARDI 14 JANVIER 2014 - 11 h : Meeting Hall du CHU

MERCREDI 15 JANVIER 2014 - 19 h : Meeting douvan BIK a LKP Lapwent

JEUDI 16 JANVIER 2014 - 8 h : Sanblé douvan CHU

JEUDI 16 JANVIER 2014 - 14 h : Sanblé douvan Tribunal Lapwent

UTS/UGTG - Le 09 janvier 2014